

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **MANIFESTE** son opposition à ces deux traités (PTCI, TAFTA en anglais, et AECG, CETA en anglais), dont l'objectif vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence.
- **SE DECLARE** en vigilance par rapport à tout autre traité multinational qui réaliserait ces mêmes objectifs (TISA...).
- **DEMANDE** l'arrêt du processus de ratification du CETA, négocié dans la plus grande opacité, et un moratoire sur les négociations du TAFTA.
- **DEMANDE** la diffusion immédiate des éléments de la négociation et l'ouverture d'un débat national sur l'opportunité de ces traités, qui engagent l'avenir des populations.
- **REFUSE** toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs.
- **SE DECLARE** en attendant hors TAFTA et hors CETA.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre les membres présents.

VOTE : POUR 4, CONTRE 1 (F. Crumière), ABSTENTION 6 (A. Buisson, G. Moutier, JP Gauthier, P. Moulinoux, M. Garnier, E. Sémiond).

Pour copie conforme,

Le Maire,

G. SEMIOND

Nomenclature acte : 9.4

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous Préfecture le
De la publication le